

<https://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1372>



# Stage "Histoires et idées du syndicalisme d'émancipation"

## 26 et 27 mai 2016

- STAGES DE FORMATION SYNDICALE



Date de mise en ligne : vendredi 27 mai 2016

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

TELECHARGER LE PROGRAMME :



STAGE DE FORMATION SYNDICALE

HISTOIRES ET IDEES DU SYNDICALISME DE LUTTE ET D'EMANCIPATION

jeudi 26 mai et vendredi 27 mai 2016 (9h-17h)

au local parisien de SUD Education,  
30 bis rue des Boulets à Paris  
(métro : rue des Boulets ou Nation))

*Cette formation syndicale contiendra des exposés dont les thèmes et les auteurs sont ci-dessous et permettra de débattre et d'élaborer, à partir d'expériences passées et/ou de théories sociales et/ou de pratiques sociales et pédagogiques concrètes, sur la transformation sociale et éducative pour laquelle nous pouvons nous engager.*

**Journée du jeudi 26 mai Une autre société :**

Matin :

Franck Mintz « L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire (1936-1939) »

Projection-débat autour des classes du « troisième type »

Après-midi :

Ateliers pédagogiques (voir détails dans le programme)

**Journée du vendredi 27 mai, Une autre école :**

Matin :

Gaëtan Le Porho «

Quand le syndicalisme était un mouvement pédagogique : la Fédération Unitaire de l'Enseignement (1922-1935) »

Hervé Guyon « Changer le monde sans prendre le pouvoir : John Holloway »

Après-midi

: Ateliers sur les pratiques pédagogique alternatives  
et coopératives.

Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué ou non syndiqué, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté (une journée minimum). La demande doit être effectuée au plus tard un mois avant le stage, par la voie hiérarchique auprès de l'autorité compétente (Recteur...).

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est considéré comme accordé.

Les décisions exceptionnelles qui le refusent doivent être motivées et communiquées avec le motif à la commission administratives paritaire qui suit. L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage. Pour s'inscrire il faut s'adresser au chef d'établissement dans le secondaire, ou au DASEN dans le primaire, une demande écrite selon le modèle suivant au moins un mois avant la date du stage. En cas de problème, prévenir les syndicats.

**CE STAGE EST OUVERT AU NIVEAU NATIONAL A TOUS LES SALARIES TRAVAILLANT DANS L'EDUCATION, QU'ILS SOIENT SYNDIQUES (dans toutes les organisations ou structures syndicales) OU NON SYNDIQUES.**

modèle pour les personnels dépendant de l'Etat :

NOM : .....Prénom : ..... Paris, le ..... 2015

Fonction : .....

Etablissement : .....

A M. le Recteur (secondaire) ou à M. le Directeur Académique (primaire)

s/c du chef d'établissement, ou de l'ICC

En application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif aux congés de formation syndicale dans la fonction publique d'état, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera le jeudi 26 mai et le vendredi 26

## Stage "Histoires et idées du syndicalisme d'émancipation" 26 et 27 mai 2016

---

mai 2016 de 9H à 17h à Paris, sous l'égide du Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires) - 144 boulevard de la Villette 75019 Paris.

Signature

modèle pour les personnels dépendant d'une collectivité territoriale :

NOM : ..... Prénom : ..... Paris, le ..... 2015

Fonction : .....

Etablissement : .....

Mme/M. le Président du Conseil Général /régional s/c  
du chef d'établissement

En application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai 1985 relatif aux congés de formation syndicale dans la fonction publique des collectivités territoriales, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera le jeudi 26 mai et le vendredi 27 mai 2016 de 9H à 17H à Paris, sous l'égide CEFI Solidaires « Centre d'études et de formation interprofessionnel solidaires, 144, boulevard de la Villette, 75019 Paris » n° SIRET : 504 307 588 00021 - agréé par arrêté ministériel du 17 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 9 février 1998..

Signature

*PRECISIONS CONCERNANT LES STAGES DE FORMATION SYNDICALE :*

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article118>